

# Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

## Camping

Cette fiche vous aide à déterminer si votre entreprise est soumise ou non à l'obligation d'obtenir un permis d'environnement préalable au démarrage.

Votre entreprise est :

- **Non classée** : si aucun des seuils n'est atteint
- **En classe 3** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 3"
- **En classe 2** : si au moins un des éléments ci-dessous tombe dans la colonne "classe 2"

**Il s'agit d'un premier diagnostic qu'il est toujours nécessaire de faire vérifier par votre conseiller environnement ! Vous retrouvez ses coordonnées en fin de document.**

## Description du secteur

Ce secteur comprend tout ce qui touche aux campings. Que ce soit le camping en tant que tel via son nombre d'emplacements, la présence ou non d'une station d'épuration des eaux usées, les services annexes tels que le restaurant, les chaudières, la gestion des déchets, la piscine, tout est passé en revue.

Activité principale	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de	En classe 1 à partir de
Terrain de camping	1 emplacement	50 emplacements	400 emplacements

# Votre PRÉ-DIAGNOSTIC SECTORIEL

Activités annexes	En classe 3 à partir de	En classe 2 à partir de
Station d'épuration des eaux usées	1 EH	100 EH ou d'office si égout présent
Piscine (chlore = moyen de désinfection)	Surface < ou = 100 m <sup>2</sup> ou Profondeur < ou = 40 cm	Surface > 100 m <sup>2</sup> et Profondeur > 40 cm
Piscine (chlore ≠ moyen de désinfection)	Jamais	Toujours
Gestion des déchets		
Restaurant	100 places assises	Jamais
Friterie	Toujours	Jamais
Dancing, karaoké, salle de spectacle		

Pour toutes questions, contactez-nous via [service.environnement@UCM.be](mailto:service.environnement@UCM.be)  
ou au

- **+32 477 61 79 33** pour Liège
- **+32 474 42 27 82** pour Namur/Luxembourg/Brabant Wallon
- **+32 476 80 38 53** pour le Hainaut

2 / 2

Cette action de sensibilisation à l'environnement est organisée dans le cadre des missions d'intérêt public confiées par la Wallonie à l'asbl UCM.

E.R. : Pierre-Frédéric Nijst - UCM National asbl - n° BCE 0409 574 976 - RPM Bruxelles - TVA 0409 574 976, rue Colonel Bourg 123 / 125 - 1140 Bruxelles

Avec le soutien de la  
